



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pau, le 30 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

– COVID-19 – Renforcement des contrôles à l'approche du week-end prolongé du 1er mai

A l'occasion de ce week-end prolongé du 1^{er} mai, le préfet rappelle que la règle est toujours de rester chez soi, car les mesures de confinement liées à l'épidémie de COVID-19 restent en vigueur jusqu'au 11 mai inclus.

Dans cette perspective, les forces de police et de gendarmerie sont chargées de veiller au strict respect des mesures de restriction des déplacements déployées pour lutter contre la propagation de la pandémie. Aussi, la présence des forces de sécurité intérieure sera renforcée et des opérations de contrôle seront mises en œuvre au niveau, par exemple, des barrières de péage et tout autre point stratégique du département, de jour comme de nuit.

En zone de gendarmerie nationale, 300 gendarmes répartis entre 25 points de contrôle et 50 patrouilles disposant de véhicules tout terrain, de drones, de moyens aériens et maritimes seront mobilisés chaque jour entre vendredi et dimanche. En zone de police nationale, 445 agents effectueront 200 patrouilles sur les principaux axes routiers, mais également les gares routières et ferroviaires. La brigade de gendarmerie maritime et la police aux frontières seront aussi engagées avec des moyens spécifiques.

Les motifs de déplacements et la possession de l'attestation de déplacement dérogatoire seront strictement contrôlés. Tout contrevenant s'expose ainsi à une peine d'amende de 135 €, en plus des éventuelles infractions sanctionnées au regard du code de la sécurité routière.

Nous sommes au 45^{ème} jour de ce confinement et, malgré les contraintes professionnelles et personnelles pesant sur tous, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques remercie l'ensemble des citoyens qui ont respecté jusqu'ici les mesures de confinement et appelle au sens des responsabilités de chacun.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél : 06 26 14 12 79

Mèl : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

